

Les métiers de l'expertise et du conseil

Infos pratiques

- > ECTS : 3.0
- > Nombre d'heures : 20.0
- > Langue(s) d'enseignement : Français
- > Niveau d'étude : BAC +4
- > Période de l'année : Enseignement septième semestre
- > Méthodes d'enseignement : En présence
- > Forme d'enseignement : Cours magistral
- > Composante : Sciences économiques, gestion, mathématiques et informatique
- > Code ELP : 4E7EDECI

Prise en compte de la situation sanitaire :

Si, pour tenir compte de la situation sanitaire, des restrictions ou des contraintes sont imposées à l'Université Paris Nanterre ou à l'UFR SEGMI, tout ou partie des épreuves, contrôles de connaissances et examens terminaux de la session 1 et de la session 2, ainsi que des sessions de rattrapages, pourront se dérouler en mode distancié.

Présentation

L'objectif de ce cours est de présenter aux étudiants un état du marché de l'expertise et du conseil en France et en Europe, avec les différents intervenants (publics comme privés), ainsi que les différents métiers et carrières possibles, ou fonctions associées. Dans une première partie, on dresse le panorama des grandes institutions publiques comme privées qui contribuent en France à réaliser des études d'impact du droit, analyser le fonctionnement de la justice, ou encore produire des expertises et conseils aux entreprises et particuliers. Dans une seconde partie, des intervenants professionnels venant du secteur public (agences de régulation sectorielle, ministères – intérieur, économie, justice etc) et privé (cabinets de conseil, entreprises, banques etc) viennent présenter les spécificités de leur activité, et les carrières possibles dans leur secteur.

Évaluation

Formule standard session 1 : Une épreuve sur table de 2 heures

Formule dérogatoire session 1 : Une épreuve sur table de 2 heures

Session 2 : Une épreuve sur table de 2 heures